



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 11 MAI 2021



Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la Ville de Rivière-Rouge tenue le 11 mai 2021 à 17 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, à laquelle sont présents les conseillères et conseillers suivants, Mme Karine Bélisle, Mme Carole Panneton, Mme Andrée Rancourt, M. Denis Brabant, et M. Alain Otto.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Denis Charette.

La ou les personne(s) suivante(s) est ou sont absente(s) au cours de la présente séance, M. Robert Lambertz.

Mme Lucie Bourque, directrice générale, et Mme Katia Morin, greffière, sont également présentes.

Conformément à la directive gouvernementale liée à la COVID-19, la séance a lieu à huis clos et certains membres prennent part, délibèrent et votent à distance par tout moyen de communication disponible. Cette séance est diffusée en direct sur la page Facebook de la Ville et les enregistrements sont également disponibles sur le site Web de la Ville de Rivière-Rouge.

OUVERTURE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Denis Charette, maire, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 17 h 09.

Suite à la confirmation, de vive voix, de leurs présences, M. le maire atteste de la présence de chacun des participants. M. Robert Lambertz est absent.

187/11-05-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que les membres du conseil désirent apporter les modifications suivantes à l'ordre du jour :

➤ Ajouter les sujets suivants :

- 5.2 Autorisation de mainlevée sur une hypothèque légale – Numéro d'inscription 239 894
- 5.3 Vente de la propriété située au 900, rue Boileau à l'organisme Arc-En-Soi
- 8.1 Achat et installation de luminaires

Il est proposé par Mme Karine Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié, à savoir :

- 1. OUVERTURE**
 - 1.1 Ouverture de la séance
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 2. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - 2.1 Aucun
- 3. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**
 - 3.1 Aucun



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 11 MAI 2021

4. CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

4.1 Aucun

5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

5.1 Embauche d'un conseiller en relations publiques et médias sociaux

5.2 Autorisation de mainlevée sur une hypothèque légale – Numéro d'inscription 239 894

5.3 Vente de la propriété située au 900, rue Boileau à l'organisme Arc-en-Soi

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Aucun

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Aucun

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Achat et installation de luminaires

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE

9.1 Aucun

10. DIVERS

10.1 Aucun

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

ADOPTÉE

SUIVI DE LA MAIRIE

M. Denis Charette, maire, informe les membres que dû aux travaux d'aqueduc et d'égout de la montée Alphonse, la rue Boileau ainsi que la rue Labelle, il y aura fermeture de la rue L'Annonciation Nord du 12 mai en avant-midi jusqu'au vendredi 14 mai midi. Le détour se fera par le contournement de la route 117.

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

EMBAUCHE D'UN CONSEILLER EN RELATIONS PUBLIQUES ET MÉDIAS SOCIAUX

Il est proposé par Mme Carole Panneton
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'embauche de Mme Marlène Paquin à titre de conseillère en relations publiques et médias sociaux de la Ville de Rivière-Rouge à compter du 17 mai 2021.

D'autoriser le maire, M. Denis Charette, à signer le contrat d'emploi de Mme Paquin pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

188/11-05-2021



No de résolution
ou annotation

189/11-05-2021

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 11 MAI 2021

AUTORISATION DE MAINLEVÉE SUR UNE HYPOTHÈQUE LÉGALE – NUMÉRO D'INSCRIPTION 239 894

CONSIDÉRANT que l'ancienne Municipalité de Marchand avait inscrit une hypothèque légale (numéro d'inscription 239 894) pour une propriété en défaut de paiement de ses taxes foncières;

CONSIDÉRANT que cette propriété est maintenant libre de tout arrérage de taxes et ce depuis quelques années;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Andrée Rancourt
Et résolu à l'unanimité :

D'accorder la mainlevée totale de l'hypothèque lui résultant de l'avis d'inscription de l'hypothèque légale publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Labelle sous le numéro 239 894.

D'autoriser le maire ou le maire suppléant ainsi que la directrice générale ou la directrice générale adjointe à signer ce document pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

190/11-05-2021

VENTE DE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 900, RUE BOILEAU À L'ORGANISME ARC-EN-SOI

Il est proposé par M. Alain Otto
Et résolu à l'unanimité :

De verser dans le domaine privé, la propriété située au 900, rue Boileau à Rivière-Rouge.

De procéder à la vente du terrain situé au 900, rue Boileau, à l'organisme sans but lucratif Arc-En-Soi, pour le projet Arc-En-Toit, pour un montant de 72 500 \$, plus les taxes applicables s'il y a lieu, et ce, conditionnel à la présentation de la preuve de l'engagement officiel et définitif de la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour ce projet.

D'autoriser le maire ou le maire suppléant et la directrice générale ou la directrice générale adjointe, à signer tous les documents relatifs à la vente.

Que la présente résolution remplace les résolutions antérieures, notamment les résolutions numéros 068/26-02-2020 adoptée lors de la séance extraordinaire du 26 février 2020 ainsi que la résolution 071/16-02-2021 adoptée lors de la séance d'ajournement tenue le 16 février 2021.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

191/11-05-2021

ACHAT ET INSTALLATION DE LUMINAIRES

Il est proposé par Mme Karine Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat et l'installation de quatre (4) poteaux et huit (8) projecteurs au DEL pour le nouveau terrain de tennis, auprès de la compagnie Champagne électrique inc., pour un montant total de 37 550 \$ plus les taxes applicables, soit un montant net de 39 422,81 \$.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 11 MAI 2021

Que ladite dépense soit prise à même le fonds de parcs et terrains de jeux

D'autoriser le directeur du Service des loisirs, de la culture, du développement économique et récréotouristique à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, tous les documents relatifs à ce dossier et qu'il soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution, et ce, conformément au règlement en vigueur à la Ville concernant les dispositions en matière de délégation de pouvoir, de contrôle et de suivi budgétaires de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Étant donné la situation exceptionnelle liée à la COVID-19, la présente séance a lieu à huis clos conformément aux directives ministérielles.

Le maire, M. Denis Charette, mentionne que la greffière, Mme Katia Morin, n'a reçu aucune question concernant la présente séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition du maire et président de l'assemblée, M. Denis Charette, la séance est levée. Il est 17 h 15.

Denis Charette
Maire

Katia Morin
Greffière

Je, Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Denis Charette, maire